

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Céline Amaudruz*

Date de dépôt : 28 février 2011

Interpellation urgente écrite
Comment Mark Muller entend-il récupérer les pertes subies par l'Etat ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le scandale du DCTI a éclaté dans notre République.

Alors que le citoyen lambda ne trouve pas à se loger, a du mal à payer ses charges fixes (TVA, AVS/AI, primes maladie, loyer, impôts) qui, de surcroît, ne cessent d'augmenter, nous apprenons que le dysfonctionnement du DCTI va coûter des millions à Genève.

M. Muller a prévu une task force qui a pour objectif de régler le problème au sein du DCTI...

Cela en dit long...

Le seul crucial et véritable enjeu aujourd'hui est de savoir si un plan d'action accompagné de mesures concrètes est envisagé par le DCTI.

Ma question est la suivante :

Comment Mark Muller entend-il récupérer les pertes subies par l'Etat?

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.